



Le gouvernement du Québec doit affirmer sa volonté de mettre en œuvre son Programme de revenu de base pour les personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi

Québec, le 14 septembre 2020. Du 14 au 20 septembre 2020, en virtuel et en personnes, se tient au Québec, la 13e Semaine internationale du revenu de base¹.

C'est unanimement, qu'en tant qu'organismes nationaux de défense collective des droits des personnes handicapées et des personnes ayant des problèmes de santé mentale, que nous avons salué le projet de loi 173 déposé en mars 2018 qui visait principalement à instaurer un revenu de base pour des personnes qui présentent des contraintes sévères à l'emploi.

Lors de l'adoption de la Loi en mai 2018, un comité de travail a été formé afin de conseiller le ministre puisqu'il était prévu que les modalités de ce nouveau programme soient définies par règlements. Nous avons participé à ces importants travaux réalisés sur les grandes orientations et tous les aspects techniques du programme qui ont mené au dépôt d'un rapport au ministre Jean Boulet en décembre 2019.

L'entrée en vigueur du programme de revenu de base pour les personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi s'avère essentielle pour améliorer leurs conditions de vie, notamment en contexte pandémique. Pour cette raison, nous demandons au ministre Jean Boulet de rendre public le rapport. Nous réitérons aussi notre intérêt à collaborer à la mise en œuvre des recommandations s'y retrouvant dans le but que toute la réglementation pertinente et appropriée soit adoptée pour l'entrée en vigueur du programme prévue en janvier 2023.

La présente semaine internationale sur le revenu de base est un excellent moment pour le ministre, de faire ces annonces. Le gouvernement confirmera alors son intention de mener à bien et sans délai, cette initiative porteuse pour lutter contre la pauvreté et améliorer la situation financière de milliers de personnes handicapées ou ayant des problèmes de santé mentale.

-30-

Sources :

AQRIPH : Isabelle Tremblay 581 308-6770

COPHAN : Véronique Vézina 418 576-9750

COSME : Charles Rice 418 255-0698

SQDI : Samuel Ragot 438 844-5925

¹ <http://revenudebase.quebec/en/la-semaine-du-revenu-de-base/#:~:text=Du%2014%20au%2020%20septembre,internationale%20du%20revenu%20de%20base.>